

Votre annuaire d'intervenants et de prestataires

Savoir qui intervient sur votre installation

Sur une installation d'eau, beaucoup de mains se croisent : le mainteneur de votre production d'eau chaude, l'entreprise de désinfection, le laboratoire qui réalise les analyses, parfois un plombier ou un bureau d'études. L'annuaire d'intervenants du carnet sanitaire rassemble tous ces acteurs au même endroit, accessible depuis le menu Suivi sanitaire, rubrique Intervenants.

Plutôt que de fouiller un carnet d'adresses dispersé, vous retrouvez en quelques secondes la bonne personne pour la bonne situation.

Ce que contient une fiche intervenant

Chaque intervenant dispose d'une fiche claire et facile à lire :

- ? Le nom de la société ou de la personne.
- ? Le rôle tenu sur votre installation : maintenance ECS, désinfection, prélèvements, analyses, etc.
- ? Les coordonnées directes : téléphone, email, parfois un contact référent.
- ? Le lien éventuel avec un contrat, pour situer son cadre d'intervention.

Gagner du temps quand chaque minute compte

En cas d'alerte, par exemple un résultat d'analyse qui sort des seuils, vous n'avez pas à vous demander qui appeler en premier. L'annuaire vous indique immédiatement le mainteneur compétent, le prestataire de désinfection et votre interlocuteur laboratoire. Vous réagissez plus vite, et votre réaction est mieux coordonnée.

Une mémoire qui ne s'efface pas

Les équipes changent, les prestataires aussi. L'annuaire conserve l'historique des acteurs qui ont travaillé sur votre site. Si une question se pose sur une intervention passée, vous savez à qui elle a été confiée, même plusieurs mois plus tard. C'est une mémoire collective qui ne dépend plus d'une seule personne.

Le cœur du carnet

Vos intervenants ne sont pas isolés : ils sont rattachés à vos contrats et apparaissent dans vos journaux de maintenance dès qu'ils réalisent une opération. L'annuaire devient ainsi le point de départ naturel pour comprendre qui fait quoi, et retrouver l'historique de chacun.

En pratique

Pensez à signaler à Aquatycia tout changement d'intervenant : nouveau mainteneur, changement de contact, fin de collaboration. Un annuaire à jour, c'est l'assurance de toujours joindre la bonne personne au bon moment, sans perdre une minute en cas d'urgence sanitaire.